

NOS VALEURS



• LA NEUTRALITÉ ET L'INDÉPENDANCE

Notre cabinet n'appartient à aucun groupe, ni organisme, situation qui lui permet une totale liberté d'actions, de décisions, d'impartialité, et de confidentialité.

• LA QUALITÉ RELATIONNELLE

Nos engagements au service de nos clients sont l'écoute, le dialogue, la disponibilité, la réactivité.

AGRÈMENTS & CERTIFICATIONS

- Adhérent à la Société Nationale des Ingénieurs Professionnels de France
- Adhérent à la Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation (C.P.M.N)



NOS ZONES D'INTERVENTION

- **Nouvelle-Aquitaine** : Notre entreprise est basée à **Bassens** (rive droite de Bordeaux), nous intervenons sur la Gironde et les départements de la région Nouvelle-Aquitaine, la Dordogne 24, le Lot-et-Garonne 47, les Landes 40, Les Pyrénées-Atlantiques 64, la Charente 16, la Charente-Maritime 17.
- **Occitanie** : Nous descendons aussi vers la région Occitanie (anciennement Midi-Pyrénées), le Gers 32, le Tarn-et-Garonne 82, la Haute-Garonne 31.
- **Autres régions** : Sur demande particulière, nous intervenons dans toute la France.



**CONCEPT &
MANAGEMENT**

43, Avenue Jean Jaurès • 33 530 BASSENS
Tél : 05 57 77 10 26 • Fax : 05 56 44 64 19
Mail : conceptmanagement@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

www.mediation-expertise.fr

Retrouvez-nous sur  

Réalisation: Atelier 21D - Crédits photos: Adobe Stock



**CONCEPT &
MANAGEMENT**

MÉDIATION PROFESSIONNELLE
CONSEIL & EXPERTISE

IMPARTIALITÉ
NEUTRALITÉ
INDEPENDANCE
CONFIDENTIALITÉ



MÉDIATEUR
PROFESSIONNEL



CONSULTANT
TECHNIQUE BTP



CONCEPT &
MANAGEMENT

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre expérience du management de projets depuis bientôt 30 ans, nous a permis de développer une expertise indépendante.

Nos experts sont constamment formés et certifiés afin de mettre à jour leurs compétences techniques et juridiques.

→ À qui s'adresse la médiation ?

La médiation s'adresse au monde de **l'entreprise**, au **monde associatif** et aux **institutions**. Elle concerne tous les acteurs internes ou externes de l'entreprise. Elle peut intervenir à tout moment ; à titre préventif comme en période de crise pour rétablir la communication entre plusieurs parties ou débloquer la situation.

→ La médiation, qu'est-ce que c'est ?

La médiation est un mode alternatif des règlements des différends, qui grâce à l'intervention d'un médiateur professionnel permet dans le respect des droits et des intérêts des parties, de trouver une solution consensuelle aux litiges qui les opposent.

LES AVANTAGES

- **Rapidité du processus** : garantie d'un délai raccourci par rapport à une procédure judiciaire,
- **Gain d'argent et coûts maîtrisés** : l'accord est plus économique qu'un procès et les tarifs sont fixes, raisonnables et connus à l'avance,
- **Confidentialité des échanges** entre les personnes et le médiateur,
- **Liberté** : les personnes et le médiateur demeurent toujours libres,
- **Résultat pérenne et satisfaisant** : les intérêts de tous sont respectés, un accord est satisfaisant pour toutes les parties,
- **Vous êtes acteur de la solution** : les concernés peuvent être aidés à trouver eux-mêmes des solutions.

→ Nos domaines d'intervention

L'Expertise Conseil

Nous vous accompagnons et vous conseillons techniquement face à un tiers, une compagnie d'assurance, une entreprise, un expert. Pour un besoin d'assistance ou un problème relatif au monde du bâtiment.

L'Expertise ou La Contre expertise Amiable ou Judiciaire

Vous venez de recevoir une convocation d'un expert d'assurance ou judiciaire! Que vous soyez un professionnel ou un particulier, vous ne souhaitez pas vous rendre seul à la convocation, faites vous assister par un expert. Votre avocat est juriste, nous sommes techniciens, les deux se complètent souvent.

Assistant Maîtrise d'Ouvrage

Ensemble réalisons vos plus belles idées, nous vous assistons tout au long de votre projet. Identification de vos besoins, la résolution de vos problématiques techniques et délivrent de vrais outils d'aide à la décision, notre savoir-faire et notre ingéniosité transforment vos problèmes en solutions.

Le Management de projets

De la naissance d'un projet de construction neuf ou de rénovation, en passant par sa réalisation et réception des travaux, nous évaluons les coûts et intervenons pour comprendre, interpréter et vous conseiller.

LES AVANTAGES

- **Accompagnement** performant avec une équipe technique familiarisée avec les conflits dans l'immobilier et la construction,
- **Conseil efficace** surtout lorsqu'il est effectué rapidement, afin d'instaurer un débat technique, contradictoire et constructif,
- **Suivi personnalisé** sur-mesure.